

Image not found or type unknown



Limite de transfert financier

Par **Johnbrego_old**, le **27/09/2008 à 12:38**

Bonjour ,
Les banques sont t'elles tenues de déclarer les transferts financiers qu'elles effectuent pour le compte d'un client ?
Si oui , en cas de transfert financier ou international entre banques ,
A partir de quelle somme les banques sont t'elles tenues de déclarer les transferts financier d'un client (Virement ou crédit) au fisc ou bien à la brigade financière ..
Sont t'elles obligées ??
Cela se fait t'il a chaque opération ou bien sur la totalité des transferts effectués chaque année ..
Merci!!!